

Numéro 9 - Hiver 2018

INFO'

NOAILLAN

Projets 2018

+ DOSSIER SPÉCIAL p 4-5

RECENSEMENT 2018 p 2

ÉDITO / ACTUALITÉS p 3

AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES p 6

ENVIRONNEMENT p 7

AGENDA / ASSOCIATIONS p 8

RECENSEMENT de la population 2018

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN



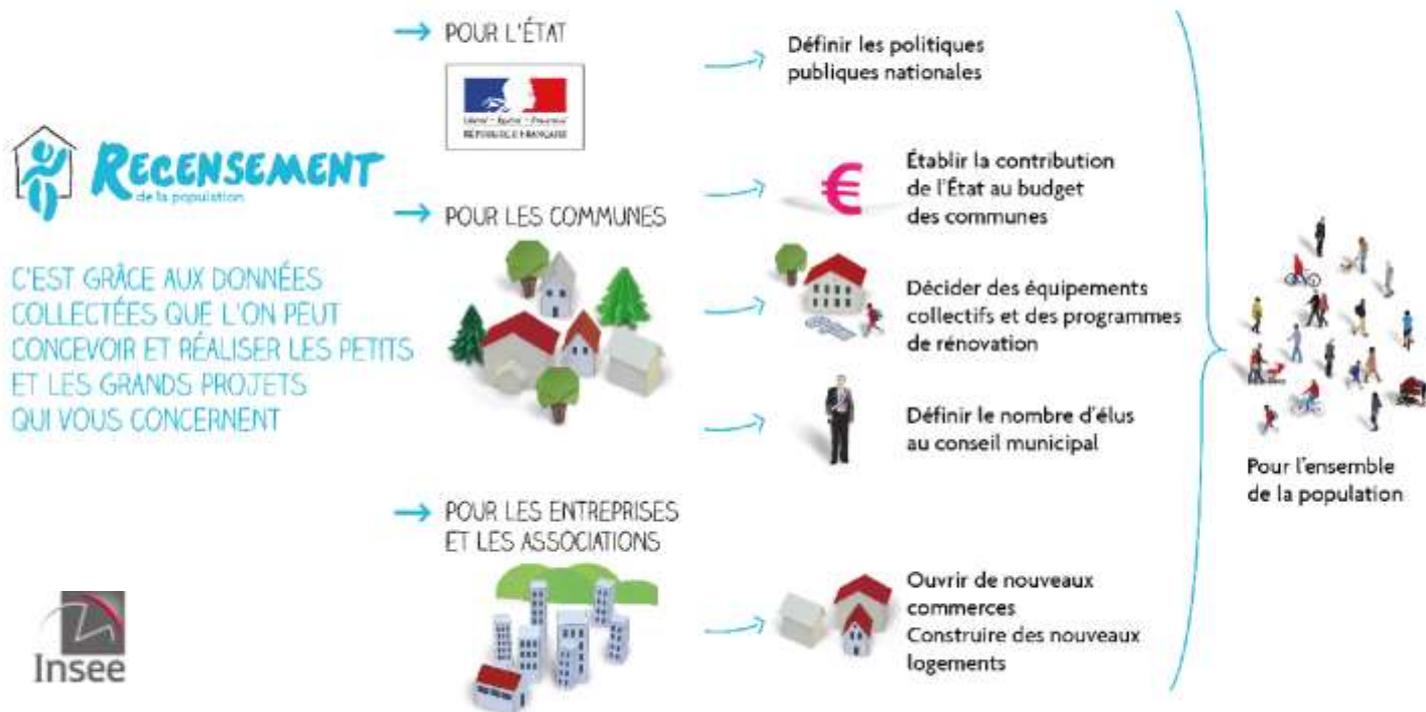
Du 18 janvier au 17 février 2018, trois agents recenseurs (Sophie Ricard, Danielle Mussotte et Sébastien Moncourt) qui sont les agents administratif de la commune vont réaliser le recensement de la population. Nous vous remercions de les recevoir.

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations. Grâce à ces résultats, Noailan pourra recevoir des dotations de l'Etat en adéquation avec sa population et qui sont nécessaires au développement des services de proximité. De même, nous connaissons les statistiques de la commune en matière d'âge, de logements, d'emplois, de catégories socio professionnelles... Par cet acte civique, chacun de vous participera à l'avenir de Noailan.





Suivez l'actualité de votre commune sur les réseaux sociaux

L'ÉDITO DU MAIRE



Ce premier bulletin municipal de l'année est traditionnellement celui des vœux. Le dimanche 7 janvier 2018 à la salle des fêtes a été un moment privilégié qui s'est déroulé en présence du Conseil Municipal des Jeunes et des membres du CCAS. Ce fut notamment l'occasion de faire le point sur les réalisations en cours et regarder en avant vers l'année 2018.

L'année 2017 aura été aussi une année de forte implication de tous les élus du conseil municipal. Tenir le rythme s'avère parfois difficile et pour cela j'ai une entière confiance dans l'implication de l'ensemble de l'équipe municipale, et de nos employés municipaux que je tiens à remercier.

Très bonne année 2018 à tous.

Jean-Pierre AUROUX

Maire de Noailan



ACTUALITES

NOUVELLE SOIRÉE DU CMJ SOIRÉE 100% CHIC LE 3 MARS 2018

En ce début d'année, le Conseil municipal des Jeunes organise une nouvelle **soirée 100% CHIC le samedi 3 mars 2018 à la salle des fêtes de Noailan à partir de 19h00.**

L'entrée est réservée aux enfants de 9 à 16 ans et elle est **GRATUITE** en contre partie il vous suffit d'apporter un plat ou un dessert à partager afin de passer une soirée conviviale entre amis.

Les boissons sont offertes par la Mairie.

La soirée sera orchestrée par les membres du CMJ qui vous proposeront diverses activités.

Pour s'inscrire: remplissez le formulaire d'inscription (téléchargeable sur www.noailan.fr) et le remettre en mairie ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

Attention une fiche d'inscription par enfant !

VENEZ FAIRE LA FÊTE ENTRE JEUNES !

Inscriptions jusqu'au 1 mars 2018.

La soirée n'est pas réservée aux petits Noaillanais



RAPPEL HORAIRES D'OUVERTURE SECRETARIAT DE MAIRIE & AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture au PUBLIC du secrétariat de mairie et de l'agence postale communale:

Lundi : 9h30 - 12h15 / 15h00 - 18h45

Mardi : 8h45 - 12h15

Mercredi : 8h45 - 12h15 / 15h00 - 16h45

Jedi : 8h45 - 12h15

Vendredi : 8h45 - 12h15 / 15h00 - 16h45

Le **bureau de l'urbanisme** est ouvert le mardi et vendredi de 14h00 à 16h00.

COMMENT CONTACTER LA MAIRIE? LES DIFFÉRENTS MOYENS

Site web : www.noailan.fr (formulaire de contact)

Téléphone : 05 56 25 35 08

Par voie postale : 9 Place du Général Leclerc 33730 Noailan



NOUVELLE TARIFICATION TICKET DE CANTINE

À compter du 1^{er} Janvier 2018, le prix du ticket de cantine est de 2,90 €.

Dossier spécial

INAUGURATION DE LA ZONE COMMERCIALE LA DYNAMISATION DE LA COMMUNE

Le 20 mars 2018 sera inaugurée la zone commerciale se trouvant à l'entrée de la commune. Cette zone sera composée d'un carrefour contact qui permettra la création d'emplois, trois locaux commerciaux, d'une station service ainsi que d'une pizzeria.

La pizzeria verra le jour suite à la réhabilitation de l'ancienne laiterie de la commune. La laiterie est un bien patrimonial très important de notre commune, la détruire était inenvisageable.

Durant les travaux d'aménagement du bourg, les trottoirs partant des deux places centrales de la commune (place du Général de Gaulle et du Général Leclerc) ont été aménagés afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer en toute sécurité jusqu'à la zone commerciale.

A noter que l'ancien foyer rural sera désormais un local commercial qui verra s'installer prochainement un informaticien.



INAUGURATION DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG LA SÉCURISATION DE LA COMMUNE

L'aménagement du bourg a été échelonné sur plusieurs phases. Les phases 1,2 et 4 ont permis la sécurisation de l'entrée et de la sortie du bourg, ainsi que l'aménagement des deux places.

Concernant la sécurisation de l'entrée et de la sortie du bourg, des dos d'âne ont été installés de part et d'autre de l'entrée et de la sortie du village afin que les véhicules rentrant dans la commune ralentissent. De plus, des panneaux « zone30 » ont été posés afin de rappeler aux conducteurs la vitesse autorisée à l'intérieur du village.



Par la suite, les places du Général de Gaulle et du Général Leclerc ont été aménagées. À cet effet, des places de parkings ont été créées tout autour des places, les trottoirs ont été élargis, et un chemin a été aménagé au centre de la place du Général Leclerc.

Les phases 3 et 5 répondaient respectivement à la sécurisation de la route des écoles, et du carrefour de la Saubotte.

Concernant la route des écoles, un dos d'âne a été installé afin de réduire la vitesse des véhicules aux abords de l'école, ainsi qu'un passage piétonnier. Le parking a été aménagé afin de fluidifier la quantité de voitures aux heures de début de classe et de fin de classe. Pour assurer une meilleure sécurité pour tous, un chemin piétonnier a été réalisé ainsi qu'un agrandissement des trottoirs.



L'inauguration de tous ces aménagements devrait être effectuée avant l'été.



PARKING DE L'ÉCOLE DES SOLUTIONS D'AMÉLIORATION ENVISAGÉES

Les travaux de la route des écoles ont débouché sur l'aménagement du parking des écoles. L'aménagement de ce parking a deux buts. Tout d'abord, permettre une meilleure fluidité des véhicules aux heures d'entrée et de sortie des classes ainsi que d'assurer la sécurité des écoliers. De plus, le second objectif est d'aménager les abords du parking afin d'éviter l'installation des gens du voyage sur le terrain se trouvant à côté de la salle des fêtes. Ce second aménagement s'est traduit par la mise en place de barrières.



Cependant, suite à de nombreuses réclamations, nous sommes désormais dans l'obligation de repenser l'aménagement de l'accessibilité du parking. En effet, il nous a été signalé que de nombreuses personnes ne respectent pas le sens pour rentrer et sortir du parking ce qui s'avère être dangereux pour la sécurité des enfants. Plusieurs solutions sont donc à l'étude et une décision sera prise au cours du mois de février.

Nous vous informerons de la décision prise dans le prochain bulletin municipal.

FINANCEMENT PARTICIPATIF L'HEURE DU BILAN

Comme vous le savez, la mairie a mis en place début septembre un financement participatif dans le but d'obtenir des fonds permettant la restauration des vitraux de l'église. Le montant des travaux de restauration est estimé à 5590 euros, à ce jour nous avons récolté 1790 euros. Aujourd'hui le financement participatif touche quasiment à son terme, en effet vous ne disposez plus que de quelques jours pour faire un don. (jusqu'au 2 Février 2018).

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant effectué un don . **Grâce à vous**, le patrimoine de la commune va être préservé.



L'ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS LA CRÉATION DE RAMPES

Afin de faciliter l'accès aux lieux publics à tous les individus et notamment aux personnes à mobilité réduite, il est prévu la mise en place de rampes de sécurité. Ces rampes seront installées dans l'ancienne mairie, à l'église ainsi qu'à la mairie. L'accès à la mairie sera d'autant plus facilité avec la mise en place très prochainement de portes automatisées.



LES TRAVAUX AU CIMETIERE CRÉATION D'UN COLOMBARIUM ET AMÉNAGEMENT DES ALLÉES

Le cimetière de la commune va connaître quelques améliorations durant cette année 2018.

Au vue des très nombreuses personnes souhaitant se faire incinérer la mairie s'est vu dans l'obligation de créer un columbarium.

Ce dernier sera opérationnel au cours de l'année 2018.

De plus, les allées du cimetière seront réaménagées durant l'année afin de garantir un lieu propre et sécurisé.



L'ACTIVITÉ DU CCAS EN 2017

BILAN DE L'ANNÉE



Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sont des services administratifs aux nombreuses compétences.

À Noaillan, afin de lutter contre l'exclusion et la pauvreté, le CCAS fournit aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes. Ainsi, il aide les familles à constituer les dossiers de demande d'aide et œuvre de concert avec les institutions locales et régionales menant des actions de développement social telles que la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI), le Conseil Départemental, la Communauté de Communes du Sud Gironde, des associations de secours comme l'association Saint-Vincent du Bazadais (colis alimentaires), le relais Point d'Action Droit (écrivain public), etc.

D'autre part, le CCAS soutient dans l'urgence les administrés, attribuant des aides de secours en cas de besoin sous forme de dons, de prêts d'honneur financiers ou de prestations en nature.

QUELQUES CHIFFRES

C'est ainsi qu'en 2017, la CCAS a :

-réalisé un prêt d'honneur sans intérêt pour l'aide à l'acquisition de biens ménagers de première nécessité.

-aidé au financement de tickets de cantine. Au total 378 repas ont été offerts à 6 enfants.

-financé dans sa totalité les repas portés par la CDC à une personne en grande difficulté (soit 92 repas).

-Distribué 2 bons alimentaires et 2 bons d'achat de carburant.

-financé dans sa totalité une facture d'eau.

-participé au financement d'une formation au Conservatoire de Bordeaux.

-organisé une collecte de vêtements et de couvertures pour une famille en grande difficulté.

-distribué 15 stères de bois à trois familles.

Soucieux du bien-être de ses habitants les plus fragiles, le CCAS organise chaque année, un goûter destiné à nos Aînés pendant lequel le Conseil municipal a présenté ses vœux. Les personnes âgées ne pouvant plus se déplacer, et ayant eu l'habitude de participer à cet événement reçoivent un petit colis gourmand à leur domicile. De plus, en fin d'année, 15 colis de Noël ont été distribués à des personnes seules âgées et/ou handicapées.

Pour finir, le travail du CCAS est complété par celui des commissions municipales « Citoyenneté » et « Action sociale et Pôle Séniors ». C'est ainsi que 80 cartes d'anniversaire adressées par le Maire aux personnes de plus de 80 ans ont pu être distribuées, permettant à nos Aînés de bénéficier de la visite d'un élu. De même, 12 cartes de félicitations célébrant la naissance de petits noaillanais ont été envoyées aux heureux parents. De plus, 54 autres visites aux personnes âgées et/ou malades ont été organisées à leur domicile ou à l'hôpital.

LA FÊTE DE NOËL DES ÉCOLES ET DE L'APE

UNE GRANDE RÉUSSITE

Cette année la fête de Noël des écoles s'est déroulée le 15 décembre après la classe, dans la salle des fêtes. Les plus petits ont pu rencontrer le père Noël qui est venu leur rendre visite en fin d'après midi, déguster des douceurs de Noël (crêpes, gâteaux, merveilles...) ou se faire maquiller. De leur côté, les adultes ont pu profiter des nombreux stands d'artisans présents. (Jeux de société, décoration de Noël, vêtements, accessoires, bijoux).



Les adultes ont par la suite pu assister à un spectacle de chants offerts par les enfants de l'école de Noaillan. L'évènement fut un véritable succès, de très nombreuses personnes étaient présentes, merci à tous pour votre présence.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cet évènement, ainsi qu'aux exposants présents ce jour-là.

UNE ÉCOLE SPORTIVE

APPRENDRE À ...

Depuis le début de l'année 2018, les classes de grande section de maternelle et de CP se rendent régulièrement (1 fois par semaine environ) à la piscine de Langon afin d'apprendre à nager et découvrir les joies de l'eau.

Cette année encore l'ensemble des classes participent au projet vélo. De l'apprentissage du vélo pour les plus petits à l'entraînement dans la cour de récréation en passant par l'apprentissage des règles de sécurité, nos écoliers vont pouvoir aux beaux jours s'élancer sur la piste cyclable, se rendre au château de Villandraut ainsi qu'au collège de St Symphorien pour les CM2.



UN NOUVEAU PROJET POUR 2018

UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Le projet d'une cantine intergénérationnelle voit le jour avec l'accord enthousiaste de Mme GENET (Directrice du groupe scolaire) et de la Commission école.

Un questionnaire a été transmis à toutes les personnes de plus de 62 ans. Pensez à le ramener à la mairie ou à joindre un des responsables du projet si besoin. Un retour positif est déjà noté ! Nous vous tiendrons informés de sa mise en place (après les vacances de février).

Dans le même esprit, cette année le goûter des aînés s'est déroulé en présence du CMJ, de l'association de danse les Argonautes, et de Léa SALANOUBAT (jeune noaillanaise élève du Conservatoire de Bordeaux). Ce magnifique spectacle a été accueilli avec enthousiasme par nos aînés. Un grand merci à nos « jeunes » qui ont pu ainsi renforcer ce lien et apporter beaucoup de plaisirs à tous.

DE NOMBREUSES INCIVILITÉS DES COMPORTEMENTS INTOLÉRABLES

Depuis quelques mois de nombreuses incivilités ont été constatées sur la commune. Des bâtiments communaux ont été endommagés c'est le cas à Antonion où la porte des toilettes a été arrachée et taguée.

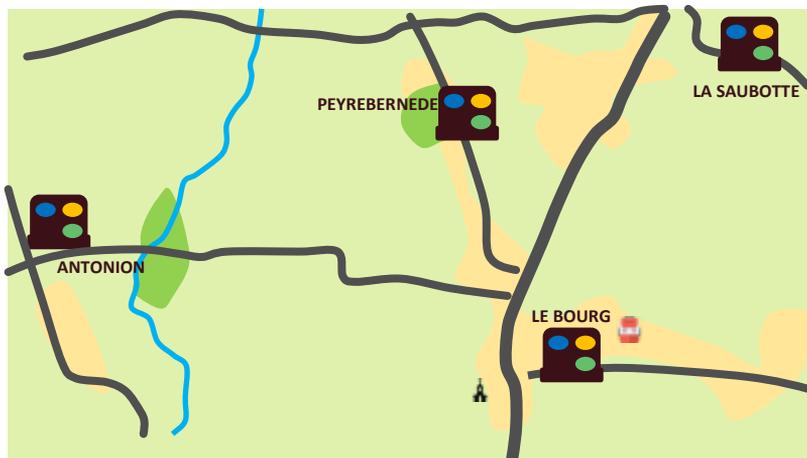


Très régulièrement des déchets sont repérés en forêt. **Le dépôt sauvage est interdit et dangereux pour la préservation de l'environnement.**



Il a été également constaté la dégradation de certains panneaux de signalisation.

La réparation des nombreuses dégradations commises sur la commune sont très coûteuses, par conséquent nous faisons appel à votre esprit de citoyen, afin de prendre soin de votre commune forestière et d'assurer le bien être de tous.



LE TRI SÉLECTIF

DE NOMBREUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La commune a mis en place depuis quelques années quatre points de tri : au bourg, à Antonion, à la Saubotte ainsi que sur la route de Peyreberne. Un nouveau point de tri est en projet afin d'être implanté sur la route de Targos.

Comme le précisait le Président du SICTOM, Jérôme GUILLEM, déjà l'année dernière : « Notre geste de tri n'évite pas seulement le gaspillage de précieuses matières premières, il est aussi le principal vecteur de maîtrise des dépenses. Les déchets que nous considérons jusqu'ici comme une charge, un problème difficile à résoudre, peuvent se transformer, grâce à l'apport de technologies innovantes, en véritables ressources, créatrices d'activités nouvelles et d'énergie renouvelable ». Trier ses déchets est un acte citoyen à part entière.

RAPPEL

Le dépôt sauvage de déchets au pied des points d'apport volontaire

est interdit par la loi (juillet 1975) et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

BRÛLAGE DE SES DÉCHETS

L'OBLIGATION D'UNE AUTORISATION

En vertu du code forestier, Noaillan faisant partie des communes forestières, chaque propriétaire est tenu d'entretenir sa parcelle c'est-à-dire procéder notamment à des coupes de végétaux et débroussailler. Des solutions pour éliminer les déchets verts à domicile existent comme le compost, le broyage, ou le paillage.

Si vous ne disposez pas de l'une de ces solutions vous pouvez faire brûler vos déchets verts, la seule obligation est de venir remplir une autorisation en mairie. Cette autorisation porte sur la période du 1er décembre 2017 au 28 février 2018. L'autorisation vous sera donnée pour une période de 14 jours entre 7h et 20h. Une fois ce délai écoulé, vous devrez à nouveau effectuer une demande d'autorisation.

HORAIRES DECHETERIES	
LANGON Zone artisanale de Dumes	<p>Lundi : 13h30 à 17h00</p> <p>Mardi au vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h</p> <p>Samedi : 9h à 16h</p> <p>Dimanche : fermée</p>
PRECHAC La Trave	<p>Lundi : fermée</p> <p>Mardi au vendredi : 8h30 à 12h30</p> <p>Samedi : 8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h30</p> <p>Dimanche : fermée</p>

Vous pouvez vous rendre à la déchetterie la plus proche de chez vous afin de vous débarrasser de vos déchets verts.

3 MARS**SOIRÉE 100% CHIC - CMJ**

19h à 1h - Salle des fêtes

AGENDA**ARRIVÉE DU TOUR CYCLISTE DE LA CDC Sud-Gironde**

17h00 – Devant la salle des fêtes

20 MARS**INAUGURATION DU CARREFOUR CONTACT**

Salle des fêtes

JUSQU'AU 3 FÉVRIER**INSCRIPTION LIRE ET ELIRE**

Bibliothèque de Noaillan

LES ARGONAUTES AU GOUTER DES AÎNÉS

Ce goûter a été l'occasion d'un vrai moment de partage entre les aînés et les élèves de l'école de danse. Léa SALANOUBAT ancienne élève des Argonautes partie déjà il y a deux ans au conservatoire de Bordeaux s'est jointe à l'exhibition des élèves avec une belle démonstration.

Les 24 élèves présents ont interprété une partie du gala annuel qui se déroulera le 30 Juin 2018.

**POUR LES CONTACTER :**06.01.823.966 lesargonautesnoaillan.fr

COMITÉ DES FÊTES AGENDA

Samedi 10 Février : assemblée générale salle des fêtes, (n'hésitez pas à nous rejoindre pour animer le village), suivi d'un repas en toute convivialité. Renseignements : 06 21 41 84 32.

Samedi 24 mars : soirée théâtre « un pyjama pour six ».

Samedi 26 mai : bal country animé par les « country girl ».

Samedi 23 juin : fête de la musique.

Week-end du 31/08 au 02/09 : fête de la Saint Vincent.

Mercredi 31 octobre : prévision d'une soirée Halloween.

Lundi 31 décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre.

NOUVELLE ARTISTE: NADINE CHANTREAU DECOUVRONS LA !

Installée depuis peu sur la commune de Noaillan, Nadine CHANTREAU est une artiste peintre autodidacte qui a imbibé son pinceau pour la première fois il y a trente ans. Depuis, la peinture est devenue une passion qui ne l'a plus quittée, et qui l'a poussée il y a 6 ans à se consacrer exclusivement à cette passion.



Les techniques mixtes sont son mode d'expression privilégié, elle apprécie tout particulièrement la matière et les reliefs. Véritable touche à tout, cette artiste peintre aime déchirer, coller, peindre, enduire, ajouter de la matière. Elle façonne ses tableaux comme un puzzle. Tout ce qui se passe autour d'elle l'inspire et devient prétexte à la réflexion et à la création. Peindre est pour cette artiste un moyen d'expression, d'évasion et de partage.

Plusieurs de ses œuvres sont exposées à la bibliothèque. Durant le cours du mois de mars verra le jour un atelier permettant de découvrir l'univers de cette artiste peintre. Une journée porte ouverte sera organisée pour l'occasion. Des ateliers pour enfants et adultes verront le jour.

Si vous souhaitez découvrir l'univers de cette artiste peindre, n'hésitez pas à consulter son site web : www.artquid.com/nadine/ch ou la contacter au 06 60 54 77 02

LIRE ET ELIRE

LA PREMIERE ANIMATION DE L'ANNÉE A LA BIBLIOTHEQUE

La mairie de Noaillan en association avec la Bibliothèque départementale de Prêt, financée par le Conseil Général de la Gironde propose aux enfants de 6 à 16 ans de participer à l'opération « Lire Elire ». Vous n'avez pas besoin d'être inscrit à la bibliothèque pour assister aux animations.



Le principe est simple : lire au moins trois des livres proposés dans sa catégorie et choisir son préféré. Du mois de février au mois de mai des rencontres auront lieu à la bibliothèque afin de vous présenter les livres, sous forme d'ateliers.

Le but ? Vous surprendre, favoriser la rencontre, le partage et bien sur vous faire découvrir un large choix d'ouvrages

POUR NOUS CONTACTERbibliotheque.noaillan@orange.fr
09.67.07.39.98**POUR NOUS SUIVRE****biblio.noaillan.fr**

Bibliothèque municipale de Noaillan



ARCHITEXTURES ACTUALITÉS

L'association du patrimoine Architextures vous signale qu'elle a déposé à la mairie de Noaillan une fiche explicative sur les vitraux de l'église Saint-Vincent qui vont être restaurés.

Elle vous informe aussi que l'Assemblée Générale de l'association 2018 se tiendra samedi 10 février à 9h30, dans la salle de l'ancienne mairie et vous invite à y assister.

